Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 4 (1912)

Heft: 2

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE

SUISSE vivovovovovovovo

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Paraît une fois par mois

Rédaction : Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne

Abonnement: 3 fr. par an

SOMMAIRE: Page	Pa
1. Le Prolétariat	5. Contrat national dans la corporation des ferblantiers
2. La revision de la loi fédérale sur les fabriques	6. La Grève romantique
	7. Congrès et conférences
4. Union suisse des fédérations syndicales (Rapport de gestion) 23	8. Mouvement syndical international

Le Prolétariat

par Paul Lafargue.

Le prolétaire est le producteur, intellectuel ou manuel, qui a perdu toute propriété sur son instrument de travail et sur le produit de son travail. Parce qu'il ne possède pas l'instrument de travail, il est obligé de vendre comme une marchandise sa force de travail, au jour, à la semaine, au mois. Le prolétaire est le produit immédiat du développement des moyens de production modernes.

Les moyens de production modernes ne purent prendre la forme communiste, c'est-à-dire une dimension, une complexité telle que, pour être mis en mouvement, ils réclament la coopération d'une communauté de producteurs, qu'en expro-priant les producteurs de toute propriété sur le produit et sur l'instrument de travail (terre ou machine-outil). Du moment que le producteur est arrivé à ne posséder que sa force de travail, la tempête des misères sociales s'est déchaînée sur lui et sa famille.

Les moyens de production modernes ont, de plus, exproprié le travailleur (paysan, cultivateur ou artisan des villes) de son habileté technique et l'ont réduit au rôle de simple organe d'un mécanisme énorme. En dépouillant l'ouvrier de son habileté de métier, acquise autrefois par de longues années d'apprentissage, la machine a avili l'ouvrier; elle a permis de remplacer le travail habile de l'artisan par le travail simple, le travail réduit à de purs mouvements automatiques. En dépouillant le travail de tout effort musculaire, elle a permis de remplacer l'homme par la femme et l'enfant.

La machine, qui devait affranchir l'homme de tout travail pénible, et développer d'une manière indéfinie sa puissance productive, a été, entre les mains de la bourgeoisie capitaliste, l'instrument d'oppression le plus infernal que

jamais classe dominante ait possédé. Elle lui a fourni le moyen de courber sous le joug du travail le plus abrutissant, le plus prolongé, la grande masse de la nation; elle lui a permis de faire du travail de l'enfance un moyen de production capitaliste. Jamais dans aucune société antérieure, même dans les pays les plus esclavagistes, on n'avait vu des enfants de 8, 10, 12 ans travailler sous le fouet pendant 8, 10 et 12 heures, comme cela se fait à Lille, Lyon, Rouen, Paris (Jules Simon, Le travailleur de 8 ans). Jamais on n'avait vu, à côté des richesses les plus monstrueuses, une misère aussi générale, aussi désespérante. Les tortures de la faim et du travail prolongé au delà des forces humaines ont été le lot des classes ouvrières de notre siècle.

Et cependant la machine est la grande libératrice de l'Humanité. En détruisant l'habileté technique, en supprimant l'effort musculaire, elle a décrété l'égalité dans l'espèce humaine: devant la production sociale, l'enfant vaut la femme, la femme vaut l'homme et l'homme vaut l'homme. Ce que Aristote, ce géant de la pensée, et les grands communistes utopistes de la Grèce et du moyen âge ne pouvaient comprendre, l'abolition du travail servile, du travail pénible, ne permettant pas le développement des autres facultés physiques et intellectuelles de l'homme, la machine l'accomplit. Sa force motrice soulage le travail de toute peine accablante, sa puissance reproductive indéfinie raccourcit le travail directeur de l'homme à une durée qu'une organisation communiste de la production sociale pourra limiter à 3 ou 4 heures par jour. Si cette égalité dans le travail social n'a abouti qu'à l'égalité abrutissante de la misère; si la force reproductive indéfinie de la machine n'a eu d'autre résultat que de multiplier colossalement la fortune sociale, de jeter pêle-mêle dans le tourbillon de la production sociale, l'homme, la femme, l'enfant, de pousser le travail à l'extrême limite des forces humaines, c'est parce que les moyens de